

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE LUNDI 18 JUILLET 2016** À 16 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT SIGNIFIÉ LE VENDREDI 15 JUILLET 2016.

**PRÉSENTS** : Madame la conseillère C. Homan, ainsi que messieurs les conseillers J. Beaumont, P. Bissonnette, C. Cousineau, J-P. Grenier et D. Smith formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur le conseiller Aldo Iermieri.

**ABSENTS** : Monsieur le maire Morris Trudeau, ainsi que madame la conseillère K. Thorstad-Cullen.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Jean-Denis Jacob, directeur des affaires juridiques et greffier sont également présents.

**2016-390** APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance, à l'exception de :

- L'item relatif à l'octroi d'un contrat au montant de 1 651 041\$, taxes incluses, en faveur de la firme « Procova inc. », relativement au projet d'agrandissement et de rénovation du chalet de parc Terra Cotta.

**2016-391** PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ni commentaire ne sont adressés aux membres du conseil en provenance des personnes présentes.

**2016-392** AUTORISATION – RÉSILIATION DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE DES ÉLUS

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Beaumont, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'annuler, mettre fin et résilier, à toutes fins que de droit, le contrat d'assurances collectives, conclu par l'Union des municipalités du Québec auprès de « SSQ Groupe Financier », au nom des membres du conseil municipal, à l'exclusion, toutefois, de l'assurance-vie ;

D'indiquer que la fin de la participation des membres du conseil à ce contrat devra être effective à compter du 1 août 2016 ;

De mandater, en conséquence, la firme « Mallette », afin qu'il soit donné effet à la présente résolution dans les meilleurs délais.

**2016-393** AUTORISATION – MANDAT À UN CONSULTANT AFIN DE RÉVISER LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement De mandater le directeur général afin qu'il résigne les services de consultant dont le mandat sera de procéder à une révision de la rémunération des élus, suivant un mandat semblable ayant été donné, en 2009, à M. Clifford Lincoln ;

D'indiquer que le consultant retenu devra produire son rapport au plus tard le 1 octobre 2016.

**2016-394** AUTORISATION – SIGNATURE D’UN DOCUMENT DE CONFIDENTIALITÉ POUR LE REM

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D’approuver la signature d’une entente de confidentialité réciproque entre la filiale « CDPQ Infra inc. », de la Caisse de dépôt et placement du Québec et la Ville de Pointe-Claire, dans le cadre des Projets de système de transport collectif électrique sur le nouveau pont Champlain vers l’Ouest-de-l’Île de Montréal ;

D’autoriser le greffier à signer cette entente, pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire ;

D’autoriser, en conséquence, tous les membres du conseil, les directeurs de service et les autres employés concernés de la Ville de Pointe-Claire, à signer un engagement au respect de l’engagement de confidentialité et de non-divulgence conclu entre la Ville de Pointe-Claire et « CDPQ Infra inc. ».

**2016-395** OCTROI D’UN CONTRAT – PROJET D’AGRANDISSEMENT ET DE RÉNOVATION DU CHALET DE PARC TERRA COTTA

Le sujet relatif à l’octroi d’un contrat au montant de 1 651 041\$, taxes incluses, en faveur de la firme « Procova inc. », relativement au projet d’agrandissement et de rénovation du chalet du parc Terra Cotta est reporté à une prochaine séance du conseil.

**2016-396** AUTORISATION – SIGNATURE DES AVIS DE CONSENTEMENTS DES TRAVAUX DE « BELL CANADA » POUR LES PROJETS DE L’ANNÉE 2016

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D’autoriser Mme Marie-Christine Pagé, Coordinatrice – Ingénierie municipale – Ingénierie de Pointe-Claire, à signer, pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire, les avis de consentement des travaux de « Bell Canada » pour les projets de l’année 2016, tel qu’au dossier décisionnel 16-318-8621.

**2016-397** AUTORISATION – ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE ET LA FIRME « ARCHÉOTEC INC. »

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Beaumont, et unanimement D’approuver une entente à intervenir entre la Ville de Pointe-Claire, en tant que propriétaire, et la firme « Archéotec inc. », en tant qu’archéologue, sur l’utilisation du lot 4 253 209, du cadastre du Québec, situé au sud de l’intersection du boulevard Saint-Jean et du chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore, pour les interventions archéologiques qui sont décrites, dans la mesure où la version finale de cette entente est substantiellement conforme au projet annexé en pièce jointe au dossier décisionnel 16-320-8623 ;

D’autoriser M. Jacques Gagnon, directeur Gestion du territoire, à signer l’entente, pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire, tel qu’au dossier décisionnel 16-320-8623.

**2016-398** LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement DE lever la présente séance à 16 h 40.